



• Dans la salle Edgar-Faure à Besançon où délibèrent les élus régionaux. Photo [c] Yves PETIT

JURA UNE, DEUX OU TROIS FLEURS

Villes et villages fleuris : Cousance entre dans le palmarès

31 communes du Jura figurent au classement 2017 du fleurissement. Elles ont été récompensées ce samedi 9 décembre, à Besançon, avec 127 autres communes franc-comtoises.

La quatrième fleur ne sera encore pas pour cette année dans le département, qui voit tout de même Cousance intégrer le classe-

ment avec sa première fleur et Vaempoulières obtenir sa deuxième. Tavaux reçoit également un prix spécial par le jury. Comme chaque année, la présidente de région, Marie-Guite Dufay, a tenu « à récompenser ce travail de l'ombre réalisé par les communes et de nombreux bénévoles ».

Monnières déçue

La neige, tombée le matin même, a limité le nombre de participants jurassiens au siège de l'hôtel de Ville-veux. Jean-Paul Gauthier, était lui présent pour saluer « le travail de la dizaine de bénévoles » qui participe dans son village au maintien de la première fleur. Tout comme Christian Bretin, maire de Cousance, qui vient d'obtenir sa première fleur. « C'est une belle récompense. Nous en avons fait un objectif en mettant du budget. Il y a eu aussi la forte implication des employés municipaux comme Thomas Moreno, et celle des bénévoles. » D'autres embellissements seraient



• Patrick Sautrey, maire de Monnières, s'est dit déçu. La commune reste à deux fleurs. Photo Sarah GEORGE

d'ailleurs prévus vers le gymnase et l'école. À Authame aussi, où l'on a obtenu la troisième fleur l'an passé, on poursuit dans la lancée avec de nouveaux fleurissements à venir dans le futur éco-quartier. Le maire, Grégory Soldavini, avoue ne pas chercher pour autant la quatrième fleur « et ses impératifs encore plus importants ». Vaempoulières est dans la même logique du « fleurissement plaisir ». « L'obtention de la deuxième fleur

CLASSEMENT

• Trois fleurs

Authame, Champagnolle, Digna, Dole, Lons-le-Saunier, Rainans, Rochefort-sur-Nenon, Salins-les-Bains, Tavaux.

• Deux fleurs

Arbois, Arinthod, Bjarne, Courbouzon, L'Étoile, Monnières, Hauts-

de-Bienne, Poligny, Papillin, Relans, Saint-Claude, Vaempoulières.

• Une fleur

Augisey, Bletterans, Cousance, Cramans, La Ferté, Maisod, Monnet-la-Ville, Tourmont, Verclia, Villeveux.

• Prix spécial du jury

Tavaux.



• Véronique Bernier, responsable du fleurissement et Grégory Soldavini, maire d'Authame. Photo Sarah GEORGE

est une très bonne nouvelle, sachant que tout se fait par une bande de copains. Mais je ne veux pas que cela devienne une contrainte avec l'effet concours », note son maire, Alain Gavignat. Il y avait de la déception en revanche du côté de Monnières, qui attend depuis trois ans sa troisième fleur. « Nous respectons tous les critères du jury sauf peut-être celui qui invite à attirer les touristes », note le premier édile, Patrick Sautrey, qui se demande s'il va poursuivre les efforts. « De toute façon, on le fait avant tout pour la population », conclut-il.



• L'adjoint des Hauts-de-Bienne a dû corriger la Région qui l'appelait encore Morez. Photo Sarah GEORGE